

—De quoi vous entretenez-vous, mes amis ? demande-t-il. —De Marie, monsieur le curé, et de la multiplication des pains qui se fait chez elle. Nous sommes des ignorants, et si c'était un effet de votre bonté de nous le dire...

Mardi, 27 Juillet 1880

SOMMAIRE

LE DIRECTEUR DES POSTES A MANITOBA. COLONISATION. ECHOS DU JOUR. CA ET LA. SERVICE TELEGRAPHIQUE. COURRIER DE HULL. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. FULLERTON—LE PAIN DU PAUVRE: Par Raoul de Noeury.

LE DIRECTEUR DES POSTES A MANITOBA

Nous voyons par les derniers journaux de Winnipeg que l'honorable John O'Connor, directeur général des postes, a été l'objet d'une magnifique ovation, lors de son passage en cette ville. Les membres du club conservateur lui ont offert un grand banquet qui a réuni les hommes les mieux posés de la province et, dans cette circonstance, l'honorable ministre a prononcé un discours remarquable et qui contient des déclarations fort importantes.

Sans le changement d'administration qui s'est produit en 1873, a-t-il dit, le chemin de fer du Pacifique reliait les deux océans. Il aurait été construit par une compagnie, sous la surveillance directe du gouvernement, et aurait pu se terminer sans que le pays ait été le moins du monde obéré, car le produit de la vente des terres aurait amplement couvert les dépenses.

Parlant de la mission de sir John A. Macdonald et des ministres en Angleterre, M. O'Connor s'exprime ainsi: "Je ne suis pas en mesure, pour le moment, de dire positivement que, dans quelques jours, se produira un grand événement, mais je puis assurer que, plus que probablement, le gouvernement se trouvera bientôt déchargé de la responsabilité directe de la construction du chemin, et que revenant au plan qu'il avait en 1873, il confiera les travaux à une compagnie. Le public connaîtra sous peu les arrangements qui ne peuvent être qu'avantageux."

Ainsi donc, il est à espérer que la mission des ministres ne sera pas infructueuse et que le premier plan adopté par les conservateurs viendra nous relever des obligations qu'entraîne l'achèvement du Pacifique canadien.

Le pays ne pourrait retirer un immense avantage de l'arrangement projeté, car non seulement il ne se trouverait plus exposé à être obligé d'imposer des taxes plus fortes, mais il aurait la conviction qu'une compagnie anglaise, subventionnée par des concessions de terre, n'épargnerait aucun effort pour attirer l'émigration le long du parcours de la ligne. Evidemment, son intérêt lui commanderait de favoriser la colonisation, afin de se défaire de ses terres, d'alimenter par là le trafic; car il est possible qu'en vertu de son contrat, l'exploitation du chemin lui soit confiée pour un certain nombre d'années.

COLONISATION

Comment va la colonisation ? demande le Nord. Voilà la question que ceux qui arrivent de la vallée d'Ottawa s'entendent faire par tout le monde.

La réponse à cette question est plus longue que satisfaisante. La colonisation va bien, trop bien même: les colons arrivent toujours en grand nombre. Le magnifique élan de la population agricole pour coloniser l'Ottawa augmente toujours. La vallée d'Ottawa n'a jamais manqué de colons; on peut même dire qu'elle en a toujours eu trop, puisqu'ils sont toujours arrivés trop vite et en trop grand nombre pour les travaux préparatoires qu'y fait faire le gouvernement. C'est ce que nous disons dernièrement un employé supérieur: "La colonisation de l'Ottawa va trop vite; nous ne pouvons pas faire les travaux du gouvernement assez vite pour les recevoir; il est à craindre que les difficultés que rencontrent ceux qui se font "squatters" faute

de chemins ou d'arpentage, ne fassent cesser le mouvement."

Cependant il est à remarquer que les colons de l'Ottawa, placés dans de mauvaises conditions et désavantageuses, n'ont jamais eu de l'aide du gouvernement à dû, plusieurs fois, envoyer des secours aux colons pour les sauver de la famine; dans la vallée de l'Ottawa, aussitôt que le colon a pu défricher un coin de sol, il n'a plus de famine à craindre. L'année dernière, la vallée de l'Ottawa a obtenu du gouvernement Joly un octroi de \$1,100, tandis que le seul comté de Chicoutimi obtenait \$1,200. Jusque-là on n'avait jamais connu les droits de cet établissement d'une manière aussi complète; mais on ne lui avait, non plus, jamais rendu pleine justice. Presque invariablement les octrois des autres établissements dépassaient leurs besoins, lorsque celui de la vallée d'Ottawa suffisait à peine à couvrir la moitié des travaux nécessaires.

Le temps n'est-il pas arrivé de mettre fin à ces préférences injustes? Méconnaître-t-on toujours les vrais intérêts du pays? Est-il bien possible que ceux qui s'occupent de colonisation pensent sérieusement que la colonisation va trop vite à Ottawa, sans qu'il leur vienne à l'idée qu'eux-mêmes vont trop lentement? Nous sommes loin de voir d'un mauvais œil les efforts qu'on fait pour coloniser le bas de la province; mais nous avons le droit de nous plaindre du peu de cas que l'on a fait jusqu'à présent des établissements de colonisation de l'Ottawa; nous avons le droit de nous plaindre et nous nous plaindrons aussi longtemps que ces établissements manquent de chemins et de terres arpentées pour recevoir les colons qui s'y rendent.

ECHOS DU JOUR

747 têtes de bétail, 5,913 moutons et 336 porcs ont été embarqués à Montréal dans les cinq premiers jours de la semaine dernière; et l'exportation augmente toujours.

Sur proposition de l'honorable M. Archambault, la délibération au sujet du rapport du comité relativement au traitement des employés du parlement, a été remise à la prochaine session.

Aussitôt après le départ de S. A. R. la princesse Louise et de S. A. R. le prince Léopold, Son Excellence le gouverneur-général ira visiter les provinces maritimes, et son absence durera une quinzaine de jours.

Un très-fort mouvement se fait pour obtenir l'entrée de l'honorable M. Trudel dans le cabinet fédéral. Il remplacerait M. Baby. M. Trudel est certainement l'un des hommes les plus distingués de cette province.

M. Louis Bélair, imprimeur, de Joliette, doit commencer prochainement la publication d'un nouveau journal appelé le Foyer de l'Industrie. Ce journal sera imprimé à l'ancien atelier de la Voie de l'Écolier, journal autrefois publié par le collège de Joliette.

La Gazette des Campagnes vient d'entrer dans la 18ième année de son existence. C'est un bel âge, mais cette feuille est trop indispensable à nos cultivateurs pour que nous ne formions pas ici des vœux pour qu'elle coule encore de longs jours.

On télégraphie de Paris au Times: "Le ministre des finances a publié un relevé des dégrèvements opérés depuis 1872. Ces dégrèvements s'élevaient à 307,000,000 de francs, dont plus de la moitié ont été opérés en 1879. Si ces diminutions continuent, cette année, dans la même proportion, les 518 millions d'accroissement d'impôts dus à la guerre auront disparu dans trois ans."

M. Lafontaine, de Napierville, ayant demandé au gouvernement s'il ne proposait pas de donner aux municipalités qui n'ont rien emprunté, une compensation équivalente à la faveur qu'il fait aux municipalités endettées, en leur remettant douze années d'intérêt, l'honorable M. Chapleau lui a répondu qu'après le règlement de cette dette, le gouvernement se montrera généreux envers les autres municipalités.

M. Wm. Carrier fait construire en ce moment, sur le quai voisin des usines de MM. Carrier, Lainé et Cie., à Lévis, une manufacture aux dimensions colossales: 180 pieds de longueur sur 80 de largeur. On y construirait des locomotives et des engins

de tous les genres, et on s'y occupera aussi de la fabrication des outils en général. Nous félicitons cordialement M. Carrier de son esprit d'entreprise, et nous ne pouvons que l'applaudir et lui souhaiter que le public réponde aux sacrifices que lui coûte nécessairement une entreprise aussi considérable.

Le gouvernement de Québec vient de créer la charge d'inspecteur des bureaux d'enregistrement.

Jusqu'à ce jour, les officiers en loi étaient chargés d'examiner les bureaux d'enregistrement et de faire rapport.

Le gouvernement ne trouve point ce service assez efficace. Il lui faut un spécialiste, et il l'a déjà trouvé dans la personne de M. Hervieux, notaire.

Les journaux anglais constatent la gravité qu'acquiert de jour en jour la situation en Orient, et font appel aux puissances pour éviter un conflit entre la Grèce et la Turquie comme inévitable; et les journaux austro-hongrois se montrent non moins pessimistes. La plupart prédisent la liquidation finale de la question d'Orient et le partage de la Turquie, comme conséquence prochaine de la résistance de la Porte aux décisions de la conférence.

Voici le sommaire des travaux de la session qui s'est terminée samedi: Rapports des comités permanents... 55 Pétitions présentées... 241 Bills introduits à la chambre... 162 Bills votés par la chambre... 113 Adresses votées par la chambre... 88 Réponses d'adresses mises devant la chambre... 60 Comités généraux de toute la chambre... 161 Rapports des comités généraux... 159 Interpellations au gouvernement... 102 Avis de motions... 371

L'arrivée de la frégate française la Magicienne, à Newport, venant de New-York, a causé une vive sensation. Newport est célèbre dans les annales de la guerre de l'indépendance, et c'est là qu'ont paru, il y a un siècle, les vaisseaux français venant à l'aide des colonies britanniques.

Le Neus, de Newport, faisant allusion à cet événement, a publié, le soir même de l'arrivée de la frégate, un article d'où nous extrayons les lignes suivantes: "Il y a juste cent ans que les Français, en arrivant ici, ont fait tourner la révolution en notre faveur. En présence de ce souvenir, ce serait un heureux à-propos, aujourd'hui qu'il se trouve un ou plusieurs vaisseaux français dans notre port, de reconnaître les services passés par une manifestation publique. Ne serait-il pas bien que Son Honneur le maire Sloucum prit l'initiative en cette affaire, et donnât de plus larges proportions à la célébration en invitant le gouverneur Littlefield à y prendre part et à offrir la bienvenue au nom de l'Etat? M. William Beach Lawrence ou M. George Bancroft pourraient haranguer les officiers français dans leur langue. La célébration attirerait des milliers de visiteurs dans la ville, et elle ne manquerait pas d'être regardée comme un gracieux tribut à un ancien ami—le peuple français."

On lit dans l'Événement de samedi: "La séance d'hier soir a été marquée par un incident caractéristique. La gauche avait voulu, pour sauver les apparences, faire un semblant d'opposition à l'adoption du rapport du comité des comptes publics dans l'affaire Prentice, mais elle n'a pu réunir qu'une huitaine de voix. Franchement, il aurait mieux valu s'abstenir tout simplement et laisser passer le rapport."

"M. Chapleau, par un sentiment de délicatesse qui l'honore, n'a pas pris part au vote; mais la chambre ayant adopté le rapport, il a demandé la permission de dire quelques mots. Tous ceux qui ont entendu ce discours du premier ministre sont d'avis qu'il a rarement été mieux inspiré. Il a parlé avec une éloquence vraie, avec une émotion sincère. Il a dépeint en termes saisissants l'odieuse querelle qui se poursuit depuis qu'il a été élu, la perfidie qui l'a trahi, et qui l'a fait échapper de la main de la justice; elle est la plus innocente, si elle avait eu la moindre apparence suspecte, aurait pu tourner contre lui et laisser planer une ombre sur une affaire qui, on en a la preuve, n'offrait prise à aucun reproche. Heureusement qu'après la plus minutieuse des enquêtes, la justification a été complète et enveloppe jusqu'aux moindres détails."

Le discours de M. Chapleau a été vivement applaudi par toute la droite, qui, avant la séance, avait fait auprès de lui une démarche toute spontanée de confiance et d'estime."

ÇA ET LA

M. James Mills, de Torbolton, Ont., était à la pêche avec deux de ses fils, dernièrement, quand, soudain, tirant sa ligne, il amena à fleur d'eau un maskinongé d'environ soixante livres. Mills chercha à saisir à cap pour la mettre dans sa chaloupe, mais le poisson s'enfonça dans l'eau, passa sous l'embarcation et s'en éleva d'une vingtaine de verges.

Mills réussit cependant à ramener le maskinongé près de la chaloupe; mais, comme ce poisson monstre passait de nouveau sous l'embarcation, d'un coup de sa queue il le fit chavirer, et précipita à l'eau ceux qui l'occupaient. Pendant ce temps-là, il se couvrit d'une pluie de sang et de chair, et s'éleva d'une vingtaine de verges.

Il y a dix ans, deux frères quittèrent ensemble l'Illinois et allèrent chercher fortune en Californie. L'aîné avait des habitudes réglées et avait reçu une bonne éducation commerciale, tandis que l'autre était porté à la dissipation et avait figuré dans un coup de sa queue il le fit chavirer, et précipita à l'eau ceux qui l'occupaient. Pendant ce temps-là, il se couvrit d'une pluie de sang et de chair, et s'éleva d'une vingtaine de verges.

Salomon Easterly, sa femme et leurs enfants vivaient en paix dans leur ferme, près de Lyons, N. Y. La semaine passée, Mme Nathan Geer, belle-mère du fermier, est venue visiter l'heureuse famille, et du jour de son arrivée, les querelles ont été journalières dans le ménage. Le logis devint inhabitable, Salomon Easterly est allé passer la journée de dimanche à Clifton Springs avec son petit garçon. Au retour, vers 5 heures et demie de l'après-midi, il a eu une nouvelle altercation avec sa femme et sa belle-mère, et, perdant patience, il requit celle-ci de déguerpir. Elle a répondu par la déclaration formelle qu'aucune puissance au monde ne la ferait bouger. Il a renouvelé sa sommation en l'appuyant de deux coups de revolver chargés à blanc, et la bonne dame est restée plus immobile qu'une borne. Le fermier, exaspéré, a brisé d'un coup de hache la tête de sa belle-mère, et pendant qu'il était en train, celle de sa femme, après quoi il est monté en buggy et a couru bride abattue jusqu'au bord de la Canandaigua, où il s'est noyé. Son corps a été retrouvé le lendemain et rapporté auprès de ceux de ses deux victimes.

Le Franco-Canadien raconte ainsi la mort accidentelle de M. Édouard Jourdonnais, cultivateur de Saint-Cyprien. Le défunt était à monter sur un voyage de foire qu'il venait d'achever. Pour cela il avait se servait de l'échelle de devant, lorsque celle-ci se brisa et le précipita à la renverse entre le cheval et le timon de la charette, un peu en avant la roue.

L'affaire a été si vite faite que le jeune Bourdonnais, fils du défunt, n'a aperçu de rien et se dirigea vers la chambre où il était chargé de garder le cadavre. Ce fut là, que s'apercevant de l'absence de son père, il rebroussa chemin immédiatement pour savoir ce qu'il en était. Mais quelle ne fut pas son horreur lorsqu'il arriva à la place où il avait achevé de décharger le voyage, il trouva son père étendu mort dans le sang. En examinant le cadavre, on constata que la roue lui avait passé sur la partie inférieure de la figure en lui broyant la mâchoire d'une manière affreuse. Le corps a été trouvé renversé sur le dos dans la position où il était tombé, et la mort a dû être instantanée.

Un nommé Thizy, demeurant à Resenay (Rhône), a assassiné, il y a un mois environ, son père. Mis en état d'arrestation, il a avoué son crime.

La mère de Thizy était morte quelque temps auparavant dans des circonstances qui firent soupçonner le fils d'être coupable d'un autre meurtre.

Le cadavre de la mère a été exhumé, vendredi, et Thizy a fait des aveux complets au maréchal des-logis Benoit.

"J'ai essayé, à dit Thizy, d'attirer ma mère dans la cave, où lui disant que j'avais soif, et qu'il fallait aller me chercher de la piquette. Elle a refusé. Alors, je l'ai frappée d'un coup de tête comme les chèvres; elle est tombée, et je l'ai précipitée dans le feu la tête en avant. Je l'ai fouillée. Elle avait un porte-monnaie contenant 1 fr. 40. J'ai pris 1 fr., j'ai remis les 40 centimes dans le porte-monnaie et je l'ai remplacé dans la poche de sa robe. Ensuite, j'ai appelé au secours et je suis allé chercher mon père aux champs, en continuant à appeler à l'aide."

Ce misérable, qui a commis un double parricide pour jouir de la fortune de ses parents, est âgé de 19 ans.

Nous lisons dans le Courrier de San-Francisco: "Une dépêche de Montréal (Canada), en date du 8 juillet, rapporte qu'à la

suite de l'arrestation d'un nommé Louis Dufuran pour avoir battu sa femme avec une extrême cruauté, celle-ci a dénoncé son mari comme étant l'auteur du meurtre de Jeanne Bonnet, crime commis à San-Miguel, aux environs de San-Francisco, dans la nuit du 14 septembre 1879. Dufuran, qui est Canadien et résidait en Californie depuis nombre d'années, avait disparu le lendemain même du crime et était parvenu à échapper à toutes les recherches de la police. Il s'était ensuite rendu au Canada où en arrivant, il avait acheté une petite ferme aux environs de Papineauville. Aussitôt après son arrestation pour attaque et voies de fait sur la personne de sa femme, et les révélations de cette dernière, l'autorité de Montréal a cru devoir informer le chef de la police de San-Francisco, dans l'éventualité d'une demande d'extradition.

On se rappelle encore les détails de ce crime abominable, on avait peine à se rappeler les motifs, attendu que Jeanne était une fille inoffensive bien que douée d'un caractère un peu excentrique et revêtant parfois des vêtements d'homme pour se livrer plus facilement à son industrie de pêcheuse de grenouilles.

On se rappelle encore les détails de ce crime abominable, on avait peine à se rappeler les motifs, attendu que Jeanne était une fille inoffensive bien que douée d'un caractère un peu excentrique et revêtant parfois des vêtements d'homme pour se livrer plus facilement à son industrie de pêcheuse de grenouilles.

On se rappelle encore les détails de ce crime abominable, on avait peine à se rappeler les motifs, attendu que Jeanne était une fille inoffensive bien que douée d'un caractère un peu excentrique et revêtant parfois des vêtements d'homme pour se livrer plus facilement à son industrie de pêcheuse de grenouilles.

On se rappelle encore les détails de ce crime abominable, on avait peine à se rappeler les motifs, attendu que Jeanne était une fille inoffensive bien que douée d'un caractère un peu excentrique et revêtant parfois des vêtements d'homme pour se livrer plus facilement à son industrie de pêcheuse de grenouilles.

On se rappelle encore les détails de ce crime abominable, on avait peine à se rappeler les motifs, attendu que Jeanne était une fille inoffensive bien que douée d'un caractère un peu excentrique et revêtant parfois des vêtements d'homme pour se livrer plus facilement à son industrie de pêcheuse de grenouilles.

On se rappelle encore les détails de ce crime abominable, on avait peine à se rappeler les motifs, attendu que Jeanne était une fille inoffensive bien que douée d'un caractère un peu excentrique et revêtant parfois des vêtements d'homme pour se livrer plus facilement à son industrie de pêcheuse de grenouilles.

On se rappelle encore les détails de ce crime abominable, on avait peine à se rappeler les motifs, attendu que Jeanne était une fille inoffensive bien que douée d'un caractère un peu excentrique et revêtant parfois des vêtements d'homme pour se livrer plus facilement à son industrie de pêcheuse de grenouilles.

On se rappelle encore les détails de ce crime abominable, on avait peine à se rappeler les motifs, attendu que Jeanne était une fille inoffensive bien que douée d'un caractère un peu excentrique et revêtant parfois des vêtements d'homme pour se livrer plus facilement à son industrie de pêcheuse de grenouilles.

On se rappelle encore les détails de ce crime abominable, on avait peine à se rappeler les motifs, attendu que Jeanne était une fille inoffensive bien que douée d'un caractère un peu excentrique et revêtant parfois des vêtements d'homme pour se livrer plus facilement à son industrie de pêcheuse de grenouilles.

On se rappelle encore les détails de ce crime abominable, on avait peine à se rappeler les motifs, attendu que Jeanne était une fille inoffensive bien que douée d'un caractère un peu excentrique et revêtant parfois des vêtements d'homme pour se livrer plus facilement à son industrie de pêcheuse de grenouilles.

On se rappelle encore les détails de ce crime abominable, on avait peine à se rappeler les motifs, attendu que Jeanne était une fille inoffensive bien que douée d'un caractère un peu excentrique et revêtant parfois des vêtements d'homme pour se livrer plus facilement à son industrie de pêcheuse de grenouilles.

On se rappelle encore les détails de ce crime abominable, on avait peine à se rappeler les motifs, attendu que Jeanne était une fille inoffensive bien que douée d'un caractère un peu excentrique et revêtant parfois des vêtements d'homme pour se livrer plus facilement à son industrie de pêcheuse de grenouilles.

COURRIER DE HULL

—Le trottoir sur le côté nord de la rue Albert a été réparé depuis l'encouillage de la rue Wright jusqu'au débarcadère du bateau traversier.

—Les coiffeurs doivent aujourd'hui terminer leurs travaux.

—Les uniformes et accoutrements de nos hommes de police sont actuellement en voie de préparation, au magasin de M. Eddy.

—M. Moïse Trudel a, hier, été élu commissaire d'école, en remplacement de M. Joseph Dalgé, dont le terme d'office était expiré.

Remède pour les temps de crise. Ne dépensez plus tant d'argent pour de beaux vêtements, riche nourriture et la mode. Achetez de la bonne nourriture saine, de meilleurs vêtements à bon marché; procurez vous les choses de toutes sortes nécessaires à la vie, plus substantielles et moins frêlées; et surtout mettez un terme à la folle habitude de courir après les médecins charlatans, dont les remèdes ne peuvent que vous faire du mal. Mettez votre confiance en ce plus efficace, simple et économique de tous les remèdes, les Amers de Houblon, qui guérissent toujours à si bon marché; vous verrez ainsi renaitre la prospérité. Essayez-les une fois. Lisez ce que nous en disons dans une autre colonne.

Chapeaux de Paille. Au prix coûtant à partir d'aujourd'hui. Chapeaux de paille. La balance doit être vendue avant le 1er août.

Chapeaux de paille. Il en reste un bon choix.

Chapeaux de paille. Dépêchez-vous!

R. J. DEVLIN. CETTE SEMAINE. Vente Spéciale. DE. Ettoiles à robes à 7c. Ettoiles à robes à 12c. Ettoiles à robes à 15c.

Vente Spéciale. CETTE SEMAINE. Bonne indienne qui ne change pas, 10c. Galates réduits à 12c. Piqués cordés blancs, 12c. Mousseline Pompadour, 12c. Mousseline française, 15c.

Vente Spéciale. CETTE SEMAINE. Gants de kid utiles, 50c. Gants de kid non-préparés, 65c. Beaux gants de kid, 30c. Meilleurs gants de kid, \$1.

Bonneterie cette semaine. Grande réduction dans la Bonneterie. Chaussettes d'enfants. Chaussettes de dames. Chaussettes de messieurs.

Vente Spéciale. CETTE SEMAINE. Parasoils à 25c. Parasoils à 35c. Parasoils à 50c. Parasoils à 75c. Parapluies, de 25c.

Vente Spéciale. CETTE SEMAINE. Broderies à bon marché. Fiches pour dames à bon marché. Corsets à bon marché. Coton à bon marché. Gilettes à bon marché.

STITT ET Cie. 53 et 55 Rue Sparks. T. J. CUNN. Coln des rues Blécan et Dalhousie, Bas-c-Ville. Ottawa, 10 juillet 1880.

Thé de 40 cents! De qualité supérieure, sans égal pour aucun prix. —Aussi—. Sucre Jaune magnifique, à 8, 9 et 10c. la livree. Qu'on en fasse l'essai, et je suis convaincu qu'on y reviendra souvent.

AVIS aux Entrepreneurs. DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, LUNDI, le 26 d'AOUT, pour l'aménagement intérieur de la salle d'exercices militaires, Ottawa. Les plans et devis peuvent être vus, des formules de soumission et autres informations nécessaires obtenues, LUNDI, le 26 courant, et les jours suivants.

Le soumissionnaire devra porter son dossier: "Soumission pour l'aménagement de la salle d'exercices," et être accompagné d'un chèque de banque accepté, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre. Par ordre, S. CHAPLEAU, Secrétaire, Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 juillet 1880.

Paniers de Marché. PANIERS DE COLLATION. En grande Variété. CHEZ C. S. Shaw & Cie. IMPORTATEURS. 63, rue Sparks.

MAISON D'ÉDUCATION. POUR LES SEULES FEMMES. Congrégation de Notre-Dame, RUE GLOUCESTER, OTTAWA.

EN VILLEGEATURE. Nous le voudrions bien, mais ne le pouvons pas.

POELES A CHABON. SI ARTISTEMENT FINIS. ET NOS POELES DE CUISINE. d'après le sens commun, seront établis dans notre magasin. Nous pensons avoir tous les nouveaux genres de la saison.

H. Meadows et Cie. Dépôt de Poeles de la "Capitale," 525 - Rue Sussex - 525.

LITS DE PLUME NETTOYES. Ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter fumée à cette terrible nuisance domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en enlevant les sautes, la graisse et la fibre. Je répare aussi les matelas et tapis, de toute sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront pesés en entrant et en sortant. On sollicite une visite.

A. BEAUVAIS, 200, rue Cumberland. Certificat du Dr Beaudin. Je soussigné, certifie que le procédé de M. Beauvais pour le parfait nettoyage et la désinfection complète des lits de plume, offre de tels avantages sanitaires, que pas une seule famille, et encore moins les hôpitaux, hospitalisés en autres lieux, ne devraient négliger d'encourager cette nouvelle industrie en envoyant leurs lits à l'établissement de M. Beauvais.

Quelque chose qui mérite d'être connu! C. GAGNÉ ET Cie. Viennent d'arriver de Montréal où ils ont acheté un fonds considérable de Hardes faites et de Tweeds!

LES PLUS BELES Hardes faites. DANS LA VILLE. Venez les voir. Toujours heureux de montrer les marchandises. HABILLÉMENT COMPLET POUR \$7.50.

Dr O. DAGENAIS. Médecin—Chirurgien, Ottawa, Ont.